

Le père Jean-Baptiste Baril avait donné à son fils, Archange, qui demeurait à la maison paternelle, une terre du côté sud de la petite rivière des Chutes, mesurant trois arpents de front sur trente de profondeur. Les bons parents, heureux de se voir revivre dans leur postérité, nommèrent Archange leur légataire universel.

Abraham, le second des fils, était établi sur une terre qui mesurait quatre arpents de front sur vingt et un de profondeur. Le contrat dit : " Prenant par devant à l'ancienne ligne seigneuriale ou à des champs bourdillons." Aujourd'hui, cette propriété se trouve sur les confins de la paroisse de Sainte-Genève.

Abraham Baril avait épousé, le 24 mai 1818, Marie Massicote. Il mourut en 1875 âgé de quatre-vingt-six ans.

François reçut pour sa part d'héritage une terre dans la Rivière-à-la-Lime, désignée aujourd'hui sous le numéro 622 du cadastre officiel. C'est un militaire. Il a fait la campagne de 1812-1815, dans le 4ème bataillon. En reconnaissance des services rendus au pays, le gouvernement lui alloua une pension annuelle de trente piastres.

Doté d'une belle voix, il fait entendre, dans le saint lieu, les louanges du Seigneur, et dans les réunions de famille des couplets fort appréciés. Spirituel narrateur, il amuse son monde, et jusque sur le retour de l'âge, il intéressera son auditoire par le récit de ses voyages.

À la grande édification de toute la paroisse, on vit pendant plusieurs années ce vénérable octogénaire communier à la grand-messe des dimanches et fêtes, comme cela se pratiquait autrefois dans nos campagnes. Enveloppé de son surplus moins blanc que ses beaux cheveux, il quittait à l'Agnus Dei sa place au chœur et venait s'agenouiller au pied de l'autel pour recevoir avec ferveur et recueillement son Seigneur et son Dieu.

Il s'éteignit doucement au milieu des siens, le 12 novembre 1886, âgé de quatre-vingt-quinze ans.

Angèle, la dernière fille, était devenue depuis le 28 février 1824, Madame Joseph Massicote.